



NOTE IMPORTANTE:

Un revêtement de surface doit être utilisé sur l'ensemble de l'aire de protection, devant répondre aux normes d'absorption selon la hauteur de chute maximale de la composante de jeu, et ce, en conformité avec les normes canadiennes CAN/CSA-Z-614-07



Recommandé pour des enfants de: 5 - 12 ans

Nombre d'utilisateurs:

Entre 40 - 45

Hauteur de chute:

2.44 m (8')

Aire de protection minimale

Échelle:

1:100

Aire suggérée:

180.09 m² 1938.50 pi²

Aire de circulation (libre d'obstacle)

Création No:

ICAT17-51216

Dessiné par:
J. P.

Date:
Novembre 2017